

Pour qui ?

Cette journée de sensibilisation a été conçue, en complément du kit de formation, pour répondre aux contraintes spécifiques de certains publics qui ne peuvent se rendre disponibles pour participer aux deux jours de la formation Valeurs de la République et laïcité.

Elle s'adresse plus particulièrement aux publics non professionnels, tels que les bénévoles associatifs, les conseillers citoyens ou les jeunes en service civique.

Ce qu'ils en disent...

La formation permet d'éviter les interprétations ou jugements personnels qui pourraient faire prendre de mauvaises décisions.

Marie-Reine, bénévole dans un club omnisports (Loiret)

Savoir d'où vient la laïcité permet de mieux en parler.

Georges, éducateur spécialisé (Bas-Rhin)

Étant à l'accueil, je sais maintenant quelle attitude adopter face aux situations que je pourrais rencontrer.

Widelyne, agent d'accueil (Hauts-de-Seine)

Où s'inscrire ?

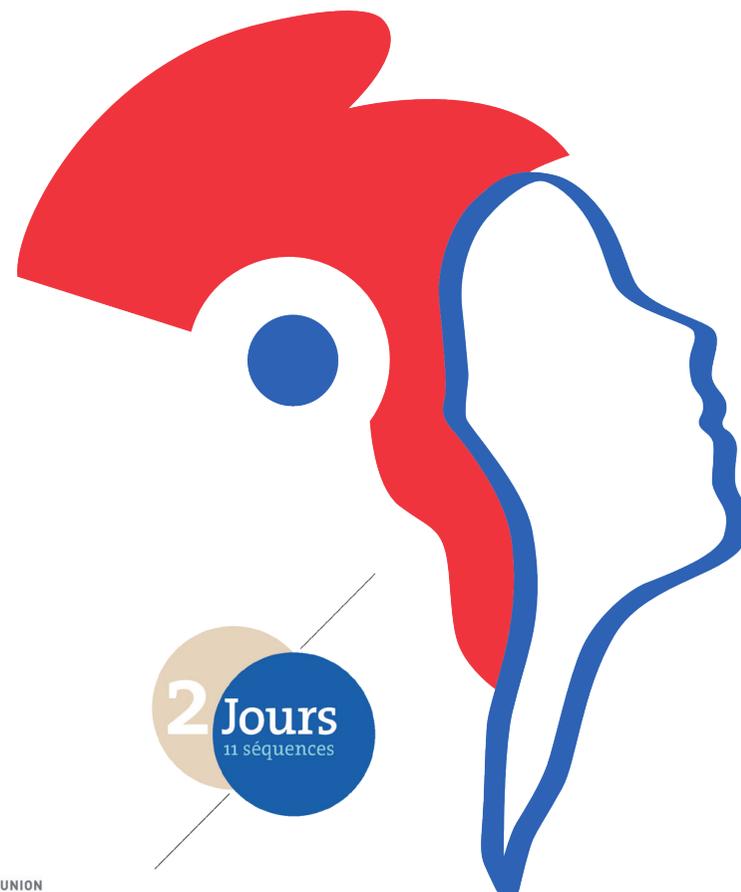
<https://goo.gl/forms/fy85zQ6c56I0IkQt1>

Ou flashe ce QR code



FORMATION

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ



- Comment réagir face à des comportements ou des revendications faisant référence à la religion ?
- Quelles sont les obligations de neutralité des agents publics ? Des salariés associatifs ?
- Quels sont les droits et devoirs des usagers dans une mairie ? Dans une mission locale ? Dans un club sportif ? À l'école ?
- Quelles réponses apporter aux demandes d'adaptation des repas, d'aménagements d'horaires, de non-mixité ?

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, la laïcité est souvent mal comprise.

La formation **Valeurs de la République et laïcité** permet aux professionnels et aux bénévoles d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer, et ainsi contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien.



Une formation pour quoi faire ?

- **Respecter et faire respecter** le principe de laïcité dans son activité professionnelle, sans discriminer.
- **Expliquer clairement** à ses interlocuteurs les règles qui s'appliquent et en faire partager le sens.



Des formateurs qualifiés et habilités

La formation est dispensée par plus de 1 500 formateurs, formés et habilités par l'État, dans toutes les régions métropolitaines et ultramarines. Ils sont eux-mêmes issus des services de l'État, des collectivités territoriales et du secteur associatif.



Quel programme ?

Deux jours de formation, basée sur des quiz, des jeux de rôle et des échanges.

- 1. Une journée et demie de « tronc commun »**
 - Des repères historiques et des références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité.
 - Des clés pour répondre aux situations rencontrées sur le terrain.
 - Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de son employeur.
 - Construire un argumentaire.
 - Adopter une posture de dialogue et de pédagogie.
 - Des échanges sur ses pratiques avec d'autres professionnels.
- 2. Un module de spécialisation, en fonction de votre profil**

Trois thèmes sont proposés :

 - Laïcité et relation socio-éducative ;
 - Laïcité et usage des espaces publics ;
 - Laïcité, accueil et relation avec les publics.